



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/480

Lyon 2e - ZAC Confluence phase 1 - Acquisition à titre gratuit par la Ville de Lyon auprès de la SPL Lyon Confluence du jardin sud du port Rambaud - EI 02244 - N° inventaire 02244 T 001-01 - Opération 60021836

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur :** M. MICHAUD Raphaël

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE 18 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 18 DECEMBRE 2020

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRERY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/480 - LYON 2E - ZAC CONFLUENCE PHASE 1 - ACQUISITION A TITRE GRATUIT PAR LA VILLE DE LYON AUPRES DE LA SPL LYON CONFLUENCE DU JARDIN SUD DU PORT RAMBAUD - EI 02244 - N° INVENTAIRE 02244 T 001-01 - OPERATION 60021836 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Acquisition de foncier ».

Par délibération n° 2015/1514 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a approuvé l'opération 60021836 « frais notariés pour acquisitions gratuites 2015-2020 ».

Par délibération n° 2020/262 du 19 novembre 2020, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Acquisitions foncières 2015-2020 », n° 2015-1, programme 00020 « Tous secteurs ».

Dans le cadre des concessions d'aménagement « Lyon Confluence 1 côté Saône » et « Lyon Confluence 2 côté Rhône », la société Lyon Confluence, aménageur des deux ZAC, s'est rendue propriétaire d'un ensemble de parcelles de terrain situées le long du quai Rambaud. Elle a aménagé sur la pointe sud du quai susvisé, un espace vert à usage du public, aujourd'hui dénommé « jardin Gabriel Rosset ». Il doit être rétrocédé gratuitement à la Ville de Lyon pour être intégré dans son domaine public.

Cette rétrocession porte sur l'emprise du terrain de 4 486 m<sup>2</sup> et sur les ouvrages et aménagements réalisés : un espace vert composé d'une prairie arborée, de mobiliers et d'éclairage public. Le jardin est situé sur les parcelles BH 35, BH 36, BH 82, BH 84, et BH 122 (issue de la parcelle BH 103).

Conformément au programme des équipements publics (PEP) de la ZAC, il convient de procéder à la régularisation foncière en incorporant dans le patrimoine communal, par un acte notarié de transfert à titre gratuit, ces équipements aménagés sur l'espace public et destinés à l'usage du public, et ayant été remis à la Ville de Lyon le 10 septembre 2013.

La Ville de Lyon souffrira toutes les servitudes passives apparentes ou occultes, continues ou discontinues, pouvant grever les biens.

Pour votre complète information, France Domaine a estimé ces biens dans son avis n° 2020-382V1311 rendu le 10 novembre 2020 à la valeur de 1 euro.

Les frais notariés estimés à 20 000 euros sont à financer dans le cadre de l'opération 60021836 « Frais notariés pour les acquisitions gratuites 2015-2020 », programme 00020, AP n° 2015-1. Ils seront pris en charge par la Ville de Lyon.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/1514 du 28 septembre 2015 et n° 2020/262 du 19 novembre 2020 ;

Vu l'avis n° 2020-382V1311 de France Domaine en date du 10 novembre 2020 ;

Vu le projet d'acte ;

Monsieur le Maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement ayant été consulté pour avis par courrier du 9 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

### **DELIBERE**

- 1- L'acquisition à titre gratuit par la Ville de Lyon auprès de la SPL Lyon Confluence du jardin sud du Port Rambaud, appelé « jardin Gabriel Rosset » est approuvée.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à signer aux conditions précitées l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document afférent à cette acquisition.
- 3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00020, AP 2015-1, opération 60021836 et sera imputée sur le chapitre 21, fonction 823, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2021 : 20 000 euros (frais notariés)

4- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° inventaire	Désignation	Surface m <sup>2</sup>	Compte nature	Montant €	Observations
02244T001-01	Terrain « jardin Gabriel Rosset »	4 486,00	2113	Valeur France Domaine : 1	
02244T001-01	Frais notariés – Terrain « jardin Gabriel Rosset »		2113	20 000	

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET